

Bulletin municipal 2023



Photographie © André Rikel

AUREC
SUR
LOIRE

L'ÉDITO DU MAIRE



« Le chemin que nous parcourons »

« Nous voici à mi-mandat, trois ans marqués par l'épidémie de Covid-19, le dérèglement climatique, la guerre en Ukraine et les conséquences sur notre quotidien : sécheresse, canicule, inflation, risque de pénuries... »

Dans ces temps anxiogènes et difficiles, nous, maire et conseillers, devons plus encore mettre toute notre compétence et notre énergie à votre service.

Dans ce troisième mandat pour lequel vous nous avez choisis, la diversité et la richesse humaine de l'équipe qui m'entoure, notre expérience et la qualité de notre gestion depuis des années sont bien utiles pour traverser cette crise.

Le chemin à suivre est simple mais exigeant :

- Assurer, améliorer et simplifier le quotidien des Aurécois
- Préparer et construire un avenir désirable
- Associer et consulter les Aurécois

Tout ceci dans le respect des valeurs de notre équipe qui met l'humain, l'écologie et le travail au cœur de notre action.

L'ensemble des pages qui suivent illustre nos engagements et montre le chemin que nous parcourons.

À chacune et à chacun d'entre vous, je vous souhaite une bonne lecture et une excellente année 2023 ! »

Claude VIAL
Maire d'Aurec-sur-Loire



Associer et consulter les Aurécois

« En 2020, nous avons organisé une consultation publique sur l'accueil d'une grande surface commerciale.

Par votre participation élevée, vous avez marqué votre intérêt pour la démarche et avez largement voté oui.

Des ateliers participatifs ont été animés autour du projet *Petites villes de demain*, permettant ainsi aux participants de donner librement leur vision sur l'avenir de notre cité.

Les paysagistes travaillant sur le projet de rénovation du parc du château seigneurial vous ont accueillis toute une journée au sein du parc pour recueillir votre parole, vos idées, votre vécu et vos avis permettant d'enrichir le futur projet.

Plus de 600 personnes ont répondu à un questionnaire sur la nécessité et le lieu d'implantation possible pour la création d'un marché couvert. Complétés par le travail d'expertise d'un bureau d'étude, ces avis convergent sur l'opportunité et

sur sa localisation place des Hêtres.

Des enquêtes ont été lancées pour mesurer la pertinence d'un projet de librairie coopérative.

Une commission extramunicipale, associant citoyens et personnes qualifiées, travaille sur l'accessibilité dans les espaces publics depuis plusieurs années. Cela se traduit par une programmation de travaux.

Une commission extramunicipale participe également à l'élaboration du programme de la future Maison des Jeunes et de la Culture (MJC).

Dans les mois qui viennent, l'application citoyenne *Illiwap* permettra l'expression directe des Aurécois sur des problèmes constatés sur la voie publique (panneaux, trous sur la voirie, éclairage manquant...) vous associant directement à la bonne gestion de l'espace public. »

BIENVENUE AUX NOUVEAUX AGENTS



Clarisse BURRICAND
Secrétaire du pôle Technique

Clarisse Burricand est arrivée le 4 janvier 2022. Au quotidien, elle gère le volet administratif du pôle Technique, les dossiers d'urbanisme et, dans ce cadre, elle fait le lien avec le service instructeur du Pays de la Jeune Loire. À 32 ans, Clarisse s'occupe aussi du nouvel adressage et des plannings des salles et infrastructures sportives. Avant d'avoir ces missions, elle a également fait partie de l'accueil et du secrétariat général.



Anthony MASSARD
Chargé de communication

Depuis le 13 juin 2022, Anthony Massard occupe le poste de chargé de communication. Âgé de 28 ans, il informe les Aurécois sur différents supports : parutions municipales (bulletin municipal et *L'Aurécois*), affiches, site internet ou encore réseaux sociaux (*Facebook* et *Illiwap*). Il est également l'un des co-organisateurs du Festival de la Teinturerie qui se déroule traditionnellement le dernier week-end de septembre.



Jade COSTECHAREIRE
Chargée de mission sur l'Atlas de la Biodiversité Communale

Jade Costechareire a rejoint la Mairie d'Aurec-sur-Loire le 5 septembre 2022 dans le cadre d'un contrat en alternance. L'étudiante de 22 ans est en licence professionnelle Analyse et techniques d'inventaires de la biodiversité à l'université Claude Bernard à Lyon. Originaire de Vienne, elle est chargée de poursuivre l'Atlas de la Biodiversité Communale lancé en 2021.



Alice BONNEFOY
Chargée de sensibilisation et d'animation (Atlas de la Biodiversité Communale)

Alice Bonnefoy est arrivée le 24 octobre 2022 en tant que service civique. Originaire de Saint-Paul-le-Jeune (Ardèche), elle souhaite devenir naturaliste et appuie les missions de l'Atlas de la Biodiversité Communale. À 21 ans, elle travaille sur la sensibilisation et l'animation auprès des Aurécois : sorties nature, ateliers dans les écoles...



Ingrid MUHR
Technicienne Voirie et Réseaux Divers (VRD)

Depuis le 1^{er} décembre 2022, Ingrid Muhr occupe le poste de technicienne Voirie et Réseaux Divers (VRD). Originaire de Dunières, elle est en charge du suivi général de l'eau, de l'assainissement et des eaux pluviales, avec la Communauté de Communes Loire-Semène. À 43 ans, elle assure le suivi des voiries communales et intercommunales, des réseaux secs et de l'éclairage public.



30 Auros pour nos aînés !



Pour la 3^e année, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a renouvelé l'opération de distribution des Auros aux 70 ans et plus inscrits sur les listes électorales de la commune. Les bénéficiaires ont reçu 30 Auros (soit 30 €) à dépenser dans les commerces locaux.

En 2022, 1 100 aînés sont concernés par le traditionnel dispositif de monnaie locale qui aide à dynamiser le commerce aurécois pendant la période des fêtes.

Les bénéficiaires ont jusqu'au 15 février 2023 pour utiliser leurs bons cadeaux dans les magasins participants.

SOLIDARITÉ & SOCIAL



Vos élus :

Sébastien Arnaud
Nathalie Jolivet
Joëlle Gomez
Élisabeth Moulin-Royon
Christophe Devun

En 2022, Aurec-sur-Loire s'est mobilisée pour l'accueil des Ukrainiens

Dès le début du conflit le 24 février 2022, Aurec-sur-Loire s'est positionnée, en lien avec les services de l'État, sur l'accueil des réfugiés ukrainiens au sein du gîte des Gorges de la Loire.

188 réfugiés ukrainiens accueillis

Le site a été retenu par les services de l'État pour sa capacité d'hébergement, la restauration déjà présente, l'équipe professionnelle de Loire-Semène-Loisirs ainsi que la proximité avec la gare.

Poursuivant ses autres missions d'accueil, le gîte est donc devenu depuis le printemps 2022 un centre d'hébergement temporaire où les familles ukrainiennes restent une dizaine de jours avant d'être réparties dans les logements disponibles en Haute-Loire. Notre commune a ainsi accueilli 188 déplacés ukrainiens depuis le début de la guerre.

Une entraide quotidienne

À chaque arrivée, un point santé est programmé avec la Croix-Rouge française avant que la permanence sociale de l'Entraide Pierre Valdo, le personnel du gîte, les élus municipaux et les bénévoles aurécois ne prennent le relais. Outre la présence d'une traductrice, les bénévoles investis aident les familles accueillies à apprendre le français et à pratiquer diverses activités. L'accueil au gîte des Gorges de la Loire a permis aux réfugiés d'avoir accès à des soins, à une aide administrative, à intégrer les enfants au sein du milieu scolaire et à trouver des logements dans le département.



Mairie d'Aurec-sur-Loire / Bulletin municipal 2023



Témoignage de la famille Simonov

« Nous voulons remercier la France de nous donner une chance de construire une nouvelle vie sans guerre. Nous avons vraiment aimé Aurec-sur-Loire, nous nous sommes familiarisés avec son histoire et sa très belle nature. Nous n'oublierons jamais la gentillesse des bénévoles et de tous ceux qui ont aidé pendant cette période difficile pour nous ! »



Un anniversaire pas comme les autres !

Le 8 décembre 2022, Noëlle Parron (née Perrin le 8 décembre 1912) a fêté ses 110 ans à la maison de retraite Les Tilleuls. La doyenne d'Aurec-sur-Loire était entourée de ses proches, du personnel et des résidents de la maison de retraite.

Pour cette occasion spéciale, Claude Vial, Maryse Parrat et Guy Vocanson sont venus saluer l'équipe encadrante et souhaiter un joyeux anniversaire à celle qui est désormais une supercentenaire !

Pour célébrer l'arrivée des fêtes, la Mairie d'Aurec-sur-Loire a également offert 80 cadeaux à l'ensemble des résidents de la maison de retraite.

Habitat inclusif : 26 logements dans le centre

La population aurécoise de plus de 70 ans augmente et doit être prise en compte. La Municipalité souhaite développer l'offre de services en direction des seniors en construisant de l'habitat inclusif.

Situé près de la gare et des commerces, un programme immobilier porté par l'OPAC 43 et dédié à l'habitat inclusif sera conçu en partenariat avec AÉSIO Santé. L'acteur mutualiste proposera des services d'accompagnement complémentaires à ceux proposés par l'ADMR.

26 logements à la location...

Cette résidence à taille humaine sera composée de 26 logements locatifs avec balcon (T2 entre 45 et 50 m² et T3 entre 63 et 68 m²) avec un niveau de loyer modéré compris entre 5,5 € et 6,5 € du m².

Les plans des logements seront validés par un ergothérapeute, facilitant ainsi l'évolution des résidents en cas de perte progressive d'autonomie.

AÉSIO Santé a été retenu dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêt départemental.

Parmi les 26 logements, 10 d'entre eux seront concernés par le dispositif d'aide à la vie partagée (accompagnement et animation) porté par le Département de la Haute-Loire et la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA).

... et un espace de vie partagé

Au rez-de-chaussée, la résidence sera composée d'un espace de vie partagé, permettant l'organisation d'animations diverses et variées. Cet espace de vie de plus de 160 m² pourra, à terme et en cas de besoin, accueillir des équipements de télémédecine.

Enfin, le lien avec la ville sera favorisé à travers des cheminements piétons adaptés aux personnes à mobilité réduite permettant aux résidents d'être totalement inclus dans le centre aurécois.

TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

Vidéoprotection : le dispositif étendu

La tranquillité publique est une préoccupation majeure de l'équipe municipale. Elle se traduira en 2023 par la poursuite du déploiement de la vidéosurveillance pour améliorer la qualité de vie et assurer la sécurité des Aurécois et de leurs biens.

Un outil de dissuasion et de résolution

Depuis plusieurs années, Aurec-sur-Loire est l'une des communes altiligériennes pionnières en matière de vidéoprotection. Le dispositif de prévention efficace et utile est aujourd'hui doté d'une trentaine de caméras. Elles servent à protéger les personnes et leurs biens, à dissuader les éventuels contrevenants de passer à l'action et à aider la justice à résoudre des enquêtes grâce au visionnage des images enregistrées.

Une dizaine de caméras en plus

La Mairie d'Aurec-sur-Loire dédie 60 000 € par an au déploiement de la vidéosurveillance. Une dizaine de caméras vont rejoindre celles déjà installées dans divers points stratégiques de la commune : aux abords du



château, à l'entrée de la commune sur la route de Bas-en-Basset, dans la zone industrielle mais aussi à Semène. Ces nouveaux équipements auront pour objectif de mieux quadriller la commune.

Une aide à hauteur de 58%

Parmi les nouveaux emplacements, plusieurs seront équipés de caméras à lecture de plaques dotées d'une vision nocturne pour freiner les incivilités qui ont lieu une fois la nuit tombée.

Pour faciliter le déploiement de ces nouvelles caméras, la Mairie a sollicité l'aide, à hauteur de 35 000 € (soit 58 %), de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et celle de l'État via le Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation (FIPDR).

La police municipale en chiffres Bilan des activités et interventions sur 1 an

233

Verbalisations

dont stationnement (140), excès de vitesse (28), téléphone au volant (15), absence de ceinture de sécurité (10)...

126

Réponses à des demandes de riverains

Écobuages, aboiements, conflits de voisinage, salubrité publique, stationnement...

80

Assistances aux sapeurs-pompiers

Régulation de la circulation, assistance, sécurisation, décès...

75

Contrôles de vitesse

dont 28 verbalisations : 2 temps de contrôle par semaine à divers points.

19

interpellations

dont conduites sans permis (4), conduites en état d'ivresse (3), ivresse sur la voie publique (2), vols à l'étalage (2), détention de stupéfiants (2), port d'arme (1)...

10

Poses de scellés lors de crémations (pompes funèbres)

6

Captures d'animaux errants

Chiens capturés et gardés au chenil avant leur remise aux propriétaires.

3

Mises en fourrière

dont véhicules en stationnement abusif sur la voie publique (2) et véhicule en circulation malgré une immobilisation et une conduite sans permis (1).



SCOLARITÉ



Vos élues :
Florence Teyssier
Laura Grima
Lucie Varillon
Maria Bonnavand

La restauration scolaire s'engage dans le label Mon Restau Responsable



En 2022, la restauration scolaire d'Aurec-sur-Loire s'est inscrite dans le label qualité *Mon Restau Responsable*. Engagement de l'équipe municipale, c'est une orientation politique et un engagement du personnel de la restauration avec des parents d'élèves.

50 % de produits locaux et 35 % de bio

Les écoliers mangent 50 % de produits locaux et 35 % de produits bio, plaçant les cantines aurécoises comme les bons élèves du département. Sur les produits bio, la loi EGalim exige au moins 20% mais la commune est engagée dans cette démarche depuis 2015. Le label *Mon Restau Responsable* ne permet pas uniquement d'améliorer la qualité nutritionnelle des repas. Cette démarche inclusive concerne aussi le recyclage et la formation du personnel pour assurer la qualité, de la préparation des repas jusqu'à l'assiette.

600 repas servis tous les jours

De la maternelle jusqu'aux collèges, 600 repas sont quotidiennement préparés et servis tous les midis dans les cantines aurécoises. Au-delà de l'aspect alimentaire, la SPL Loire-Semène-Loisirs mène un travail autour de la lutte contre le gaspillage, la formation du personnel, le tri des déchets - notamment organiques - et le choix de produits d'entretien plus respectueux de l'environnement.

Nouveauté : réservez la garderie municipale en ligne !

Depuis le 3 janvier, le service gratuit de garderie municipale (école maternelle et élémentaire publique) fonctionne avec un nouveau logiciel de gestion. Les accueils du matin et du soir se réservent désormais en ligne !

En cette année, toutes vos démarches scolaires sont directement accessibles sur le guichet unique : le Portail familles.

Service de garderie en ligne : comment ça marche ?

Votre enfant est scolarisé à l'école maternelle ou élémentaire publique ? Rendez-vous sur le Portail familles : <https://aurecrestaurationscolaire.fr>

• Si votre enfant est déjà inscrit sur le Portail familles, vous n'avez rien à faire, seulement à l'inscrire lorsqu'il doit fréquenter la garderie à travers l'onglet dédié. Votre identifiant et mot de passe pour le portail restent inchangés.

• Si votre enfant n'a jamais été inscrit sur le Portail familles, la création de votre compte doit être effectuée afin de pouvoir vous y connecter.

Réservez votre créneau 24h avant

Pour rappel, le service de garderie municipale est gratuit. Les créneaux horaires sont de 7h30 à 8h20 et de 16h30 à 18h.

Pour en bénéficier, vous devez réserver 24 heures à l'avance. Par exemple, réservez le lundi avant 8h30 pour la garderie du mardi à 7h30 ou le vendredi avant 8h30 pour la garderie du lundi à 7h30, suivant les mêmes règles que celles de la restauration scolaire.



Un gain de temps pour les familles et les équipes encadrantes

Ce logiciel permet de gagner du temps, aussi bien pour les familles que pour les équipes encadrantes dans les écoles. Il facilite ainsi les échanges avec les familles, structure et sécurise les activités, optimise les planifications et permet de mieux anticiper l'organisation des services (garderie, restauration, transport...).

La Mairie d'Aurec-sur-Loire met tout en œuvre pour faciliter vos démarches quotidiennes et améliorer la qualité d'accueil des familles.

En cas de besoin pour vous accompagner sur ce nouveau service, contactez le 04 77 35 40 13 ou écrivez à mairie@mairie-aurec.fr.



Vos élus :
Maryse Parrat
Bernard Bourgie
Marcel Paulet

Ronds-points : les décorations de Noël célèbrent les saveurs de Provence et les chocolats aurécois



Les treize desserts de Provence et les chocolats aurécois à l'honneur !

Après Mickey en 2021, c'est la gourmandise qui a habillé les ronds-points à l'approche des fêtes, pour le plaisir des petits comme des grands ! Noix, figes, nougat blanc, calissons d'Aix, fruits confis, pommes... C'est la découverte des friandises provençales et des chocolats aurécois qui ont été joliment mis en valeur par nos services techniques entre novembre et janvier.



VOIRIE ET RÉSEAUX



Votre élu :
Bernard Bourgie

Les travaux de voirie réalisés sur la commune en 2022

Soucieuses de la qualité du cadre de vie et de la nécessité d'entretenir régulièrement la voirie et les réseaux, la Mairie d'Aurec-sur-Loire et la Communauté de Communes Loire-Semène ont réalisé plusieurs opérations en 2022.

En 2022, les voies concernées par des chantiers de voirie :

- Chemin de Mandrin (entre la RD46 et la passerelle)
- Passerelle sur la Semène
- Route de Mons : accotements et fossés
- Rue des Ollagnières (entre le chemin de l'Espace et le passage à niveau) dont installation de 2 écluses routières
- Parking rue de Chazourne
- Bas du chemin des Lys

Les voies concernées par des travaux d'assainissement et eaux pluviales (menés par la Communauté de Communes) :

- Avenue du Pont
- Rue des Ribes

Le budget alloué par la Mairie d'Aurec-sur-Loire pour ces opérations s'élève à près de 180 000 €.

Les chiffres de l'urbanisme en 2022

- 151 déclarations préalables de travaux (153 en 2021)
- 45 permis de construire (65 en 2021)
- 141 certificats d'urbanisme (150 en 2021)
- 122 permanences urbanisme (28 d'oct. à décembre 2021)



DEPUIS LE 1^{ER} JANVIER, TOUS LES EMBALLAGES ET PAPIERS SE TRIENT !



LES BONS GESTES DE TRI
BIEN LES VIDER, INUTILE DE LES LAVER,
DÉPOSER DANS LE BAC **SÉPARÉS** LES UNS DES AUTRES ET **SANS SAC**.

Contact : 04 77 35 69 64
www.sictomvelaypilat.fr

SICTOM
VELAY PILAT

CITEO

ÉNERGIE

L'énergie, un enjeu environnemental et économique majeur

La France traverse une crise durable qui s'articule autour du réchauffement climatique lié à l'usage des énergies fossiles, de la tension sur des ressources où le pays n'est pas autonome, d'un mode de vie énergivore et du coût lié à l'ensemble de tous ces facteurs.

Comme pour l'ensemble des collectivités, la crise énergétique impacte très directement le budget communal. En effet, la facture d'énergie a subi une augmentation de 200% depuis 2021.

Développer des pratiques plus vertueuses

À chaque rénovation d'un bâtiment public, la Mairie d'Aurec-sur-Loire investit fortement pour réaliser des économies d'énergie à l'image de la Maison des Associations, des écoles publiques ou encore de la médiathèque Les Mots Passants. Chaque année, la commune

s'équipe de nouveaux lampadaires en LED, tout comme les décorations de Noël. Le programme « Habiter mieux », que la Municipalité met en œuvre, aide les particuliers à faire des travaux d'économie d'énergie chez eux.

Des mesures pour réduire la consommation énergétique

Face à l'explosion des tarifs, des mesures de gestion sont mises en place :

- Extinction nocturne ;
- Baisse des consignes de température : 19°C dans les bâtiments publics et 16°C dans les gymnases ;
- Installation systématique de robinets thermostatiques dans les salles.

Les tennis couverts et les salles de la Teinturerie ne sont pas chauffés. Le chauffage de la maison Nicolas est, quant à lui, fermé tout l'hiver.

Collectivement, la période traversée nécessite d'aller plus loin dans les mois et les années qui viennent.



Autoconsommation collective : produire et consommer localement une énergie renouvelable

La Municipalité doit s'engager dans une démarche plus ambitieuse : assurer une partie de la consommation en investissant dans les énergies renouvelables !

En 2023, un programme ambitieux d'installation de panneaux photovoltaïques va ainsi être lancé.

Comment ça marche ?

L'autoconsommation collective permet de partager de l'électricité produite localement, entre producteurs et consommateurs raccordés au réseau public de distribution, et relevant d'un même périmètre géographique proche.

Ce mode de partage de la production vient d'être récemment autorisé.

La meilleure rentabilité d'une installation photovoltaïque est atteinte lorsqu'elle autoconsomme sa production.

L'autoconsommation collective répartit le surplus sur d'autres bâtiments qui ne peuvent recevoir de panneaux solaires et optimise ainsi l'autoconsommation.



Panneaux photovoltaïques : sur quels bâtiments publics ?

La commune a expertisé les bâtiments publics susceptibles de recevoir des panneaux photovoltaïques : mairie, Maison des Associations, école maternelle, bâtiment de Chazournes, terrain du Centre Technique Municipal, et si c'est possible techniquement, le gymnase de Chazournes et les tennis couverts.

De son côté, la Communauté de Communes Loire-Semène va équiper la future pépinière d'entreprises (rue de la Flachère) en panneaux photovoltaïques.

À terme, l'objectif de ce projet novateur est d'autoproduire un maximum de la consommation de l'ensemble des bâtiments publics d'Aurec-sur-Loire et d'en maîtriser les coûts.

Les enjeux de l'autoconsommation collective

- **Agir pour le bien de la planète :** Soutenir le développement des énergies d'origine renouvelable décarbonées et locales, même si le logement ou le site n'est pas adapté pour la pose de panneaux solaires.
- **Avoir une production indépendante locale :** Le soleil est une énergie renouvelable, disponible partout en France !
- **Faire des économies sur la facture d'électricité :** Garantir, pour les années à venir, le niveau de prix et réaliser une part d'économie.
- **Créer une expérience collective et partagée :** Apporter sa propre contribution en œuvrant en faveur de la transition énergétique. En fonction des résultats, le dispositif peut être étendu à d'autres partenaires que la commune et la Communauté de Communes.



Un budget impacté par la crise, mais sain

Malgré l'inflation, l'évolution des coûts des matières premières (carburant, électricité, gaz...) et les incertitudes des mois à venir, la Mairie d'Aurec-sur-Loire peut faire face financièrement à cette situation exceptionnelle grâce à une saine gestion depuis des années.

Un budget maîtrisé

Si la période traversée ne permettra plus d'emprunter aussi facilement ou alors à des taux d'intérêt élevés, le budget de fonctionnement (salaires du personnel, fournitures, prestations de services, charges courantes...) est piloté et maîtrisé. Malgré le contexte, les travaux en cours avec les prestataires

L'analyse financière de la DGFIP

Au sujet de la bonne santé des finances, la Direction Générale des Finances Publiques a évalué la Mairie d'Aurec-sur-Loire avec une note de 95/100, mettant notamment en avant la fiabilité de ses comptes et sa sécurité financière.

extérieurs (appels d'offres et contrats) peuvent se poursuivre avec une maîtrise de l'évolution tarifaire.

Une capacité à investir

Les comptes financiers de la commune et ses ratios* sont solides et permettent de dégager des excédents financiers qui servent à autofinancer une part significative des investissements de la commune. D'ici la fin du mandat, les comptes devraient permettre de maintenir une certaine capacité d'investissement. En cas de situation exceptionnelle, plus complexe que celle vécue actuellement, il est possible d'adapter les investissements de sorte à ne pas mettre la commune en difficulté et à assurer la continuité des services publics essentiels.

**Les ratios sont la masse salariale (environ 37%), l'endettement (- de 5 ans), la capacité d'endettement et l'emprunt.*



Votre élu :
Pascal Haury

Les tarifs de la restauration scolaire

Malgré une gestion rigoureuse du service, 2022 a été particulièrement éprouvante sur le plan financier. Comme partout en France, la succession des crises a fait sensiblement augmenter les coûts de gestion de la restauration scolaire.

En juillet 2022, une augmentation de 0,50 € par repas a été votée pour demander aux familles de participer financièrement à cette hausse. Cet effort a permis de financer une partie de la hausse des coûts de la restauration scolaire, une partie plus importante sera assumée par la Mairie. Au moment où ces lignes sont écrites, les comptes ne sont pas clôturés mais la répartition du financement du prix d'un repas à la cantine est la suivante : 60% à la charge de la Mairie et 40% à la charge des familles. Sur cette année, le Centre Communal d'Action Sociale a été particulièrement attentif afin d'accompagner les familles les plus en difficulté.

La qualité et le nombre d'aliments servis aux enfants seront les mêmes. En 2023, des actions seront mises en place pour optimiser les coûts de la restauration scolaire, notamment :

- Réduction du gaspillage alimentaire ;
- Optimisation des équipes de la restauration ;
- Remplacement des éclairages par des LED.

LA VIE DE CHÂTEAU

Et si nous poussions un instant les grilles du château seigneurial ?

Les entreprises et artisans fourmillent à l'intérieur pour valoriser l'édifice du XI^e siècle acquis par la Mairie en 1994. En mai 2023, le château seigneurial accueillera une muséographie innovante entre histoire et numérique, un musée numérique Micro-Folie, un Fab Lab (laboratoire de fabrication), un espace de coworking et location de bureaux et un espace de séminaires et salles de réunions.



ENVIRONNEMENT

La nature en ville : une réponse aux effets du changement climatique

Depuis des années, la nature est au cœur des engagements des élus, convaincus des bienfaits de cette démarche pour les Aurécois et pour le territoire. L'ambition est de construire une ville vivable, vivante, résiliente et sobre.

Une ville dans un écrin de verdure

Où que l'on porte le regard, la nature est présente partout à Aurec-sur-Loire ! Les plateaux d'Ouillas et de Mons ont été préservés de la construction et ont gardé leur caractère de prairies ouvertes. Les Gorges de la Semène, la zone de la Grangeasse et les coteaux entourant la ville sont couverts de forêts.

La nature au cœur de la ville

Au cœur de la ville, la colline Saint-Roch est boisée. Le parc du 18^e siècle entoure le château seigneurial, le parc de la maison Nicolas est au cœur de l'îlot de la



médiathèque, les platanes abritent les boulistes du quartier de la MJC, le verger conservatoire grandit au pied du château du Moine Sacristain, les bords de Loire inondables accueillent saules, aulnes, prairies, étangs, roselières...

Le contexte de la crise sanitaire et climatique a accéléré la prise de conscience. La nature participe à l'équilibre de la vie urbaine et s'impose comme un facteur d'attractivité incontournable.

Mairie d'Aurec-sur-Loire / Bulletin municipal 2023



Vos élus :
Sébastien Arnaud
Thierry Leproust

Des actions dans la durée

Depuis de nombreuses années, le Plan Local d'Urbanisme (PLU) protège ces espaces naturels avec des mesures plus contraignantes encore inscrites sur les parcs urbains.

Grâce à une politique d'acquisition des espaces boisés, la commune est aujourd'hui propriétaire d'une centaine d'hectares de bois, landes ou prairies.

L'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) devrait être terminé à la fin de l'année 2023. Cet inventaire de la faune et de la flore, permet de mieux connaître et ainsi de mieux protéger les zones sensibles, d'élaborer des actions concrètes sur les mares, les haies ou encore d'identifier les espèces à préserver.



Une démarche paysagère et de nouvelles plantations

Chaque projet nouveau est accompagné d'une démarche paysagère et de plantations : place des Hêtres et médiathèque, parvis de la gare, boulevard Saint-Roch, route de Bas-en-Basset....

Des plantations sont régulièrement effectuées par les services techniques.

Début 2023, des arbres seront plantés sur le parking de la base de loisirs, variés en formes et en couleurs, accueillants pour les oiseaux. Un renfort de la ripisylve sur les bords de Loire complète le tout par des boutures de saule.

La rénovation du parc du château datant du 18^e siècle va être mise en œuvre, ainsi que l'aménagement d'une partie du parvis de l'église et du château. Des désimperméabilisations et des plantations vont venir renforcer cet îlot de fraîcheur.



L'élaboration d'un plan de gestion forestière avec l'ONF

En 2023, la Mairie d'Aurec-sur-Loire lance un plan de gestion forestière, élaboré par l'Office National des Forêts. Le but est de mieux connaître notre patrimoine et programmer sa gestion environnementale (coupes et plantations).

En parallèle, un renfort de la défense incendie va être mis en place au niveau de la rue des Rogations sur la zone boisée de la colline Saint-Roch (*lire ci-contre*).

Pendant 2 ans, des travaux sur les chemins forestiers (montant de 154 625 € subventionnés à 80 %) vont améliorer l'accessibilité des zones boisées (Bois du Château, le Plat de Mourier, le Pied, les Barlares Pâturés et les Hivers Montoyas) pour leur exploitation mais aussi pour leur défense incendie.

Bientôt 2 réserves à incendie près de la rue des Rogations

L'été 2022 a été marqué par une sécheresse inédite et des départs de feux ont été constatés dans des départements jusqu'ici épargnés.

Cette année, afin de pouvoir assurer une défense incendie adaptée, la commune va réaliser des travaux de pose de 2 bâches souples incendie sur le secteur de la rue des Rogations.

La première bâche sera située au bout du parking du cimetière communal, la deuxième sera positionnée sur le haut de la rue des Rogations.

Ces bâches d'un volume de 30 m³ chacune seront équipées d'un poteau d'aspiration permettant ainsi aux pompiers de venir s'y raccorder en cas de besoin.

Les bâches prochainement installées seront clôturées et interdites d'accès au public.





Villes Fleuries : Aurec la créative

Judi 27 octobre 2022, pendant la cérémonie du label *Villes et Villages Fleuris*, le Département de la Haute-Loire a remis le prix de la Créativité et de la Réflexion Collective à Aurec-sur-Loire !

Le jury a particulièrement apprécié le thème de la biodiversité installé sur les ronds-points à l'été 2022. Ce prix récompense le travail de l'équipe municipale et des agents qui œuvrent toute l'année pour embellir la commune à travers ses massifs fleuris.

« Les structures sont réalisées par les services techniques, de même que les plantes sont produites en régie, aux serres municipales. La sécheresse apporte une réflexion collective sur nos aménagements, sur le choix des plantes comme sur l'importance de l'arbre dans nos espaces. »



La Mairie et le Sictom Velay Pilat sensibilisent au compostage

Chaque année, les ménages français produisent l'équivalent de 165 kilos de biodéchets par habitant et par an. Aujourd'hui, la pratique du tri des déchets organiques par les particuliers ne concerne que 30% des ménages. Pourtant, tous devront pouvoir trier leurs déchets alimentaires à partir du 1^{er} janvier 2024.

Pour favoriser cette valorisation des déchets compostables, Aurec-sur-Loire a été retenue par le SICTOM Velay Pilat pour l'implantation de composteurs collectifs partagés en 2023. Le 9 décembre 2022, 70 personnes ont assisté à une réunion publique à la Maison des Associations. Ce temps d'échanges, mené par Raphaëlle Beylemet (Alti'Compost) et Alain Augier (association Funambulle), a permis de présenter les bonnes pratiques en matière de compostage et de déchets verts dans le jardin.

Lancé en septembre 2021, l'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) répertorie les milieux et les espèces pour mieux connaître notre patrimoine naturel. Recensement sur le terrain, rédaction du rapport scientifique, appel à participation, sorties nature et ateliers dans les écoles... Ce travail de fourmi se poursuit pour mettre au jour la richesse du monde vivant qui nous entoure et associer les citoyens à sa découverte et à sa préservation.

À quoi ça sert ?

Les objectifs de l'ABC sont de connaître, protéger et mettre en valeur la faune et la flore locales, de contribuer à la protection des espaces les plus sensibles, d'adapter certaines pratiques par des mesures favorables à la biodiversité : restauration de haies, aménagement de mares, programme de plantations...



Rouge-gorge familier



Agrion à larges pattes



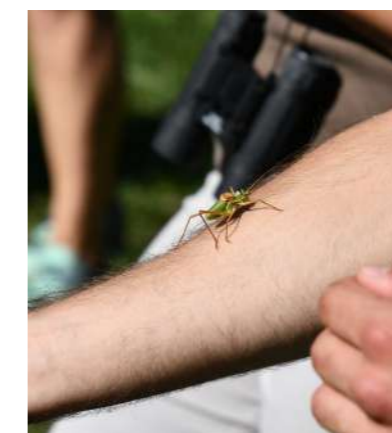
Caloptéryx vierge



Grenouilles rousses



Amaryllis



Tous sensibilisés à la biodiversité !

Après de belles sessions en 2022, les sorties nature dédiées au grand public seront de retour au printemps prochain. Nouveauté cette année : les enfants des écoles élémentaires seront sensibilisés par des ateliers ludiques.

TOURISME

Base de loisirs : un jardin aqualudique à l'été 2023

Pour renforcer l'offre touristique de la base de loisirs, la Mairie d'Aurec-sur-Loire, en partenariat avec la Communauté de Communes Loire-Semène, se dote d'un jardin aqualudique qui ouvrira ses portes à l'été 2023.

La piscine municipale transformée en jardin aqualudique

Mené par la Communauté de Communes Loire-Semène, un chantier d'envergure a débuté le lundi 3 octobre 2022 sur l'ancienne piscine municipale située au



bout de la base de loisirs. L'équipement municipal était fermé depuis deux ans et n'a pas rouvert pendant l'épidémie de Covid-19. Cette période de fermeture a permis à la Communauté de Communes, en lien avec la Mairie d'Aurec-sur-Loire, de réfléchir à un autre projet sur le même site.

Un équipement destiné aux familles et enfants de 0 à 12 ans

À l'image de l'ensemble de la base de loisirs, l'espace aqualudique sera dédié aux familles, en particulier aux parents qui ont de jeunes enfants.

En effet, les anciens bassins de la piscine laisseront place à un parterre de jeux d'eau adaptés aux enfants en bas âge et jusqu'à 12 ans.

Une ouverture prévue à l'été 2023

L'espace de 681 m² sera composé de jets

d'eau, barres multi-jets, tuyaux flexibles, seaux versants, toupie versante, aqua dôme, plateforme de geysers, chute d'eau, palmiers d'eau, dômes d'eau ou encore toboggans.

L'ouverture du jardin aqualudique est prévue pour la saison estivale 2023. Il complétera l'offre touristique de la base de loisirs et sa multitude d'activités sportives et familiales : canoës-kayaks, bateaux électriques, pédalos, mini-golf, karts à pédales, jeux gonflables...



PRATIQUE SPORTIVE



Vos élus :
Pascal Haury
Sébastien Dionet
Caroline Monchanin
Stéphanie Cussonnet
Michel Béal

Football : les nouveaux terrains synthétiques inaugurés le 22 octobre

En présence des élus locaux, institutionnels (État, Région et Département) et des partenaires, les terrains synthétiques ont été inaugurés le 22 octobre 2022 à l'occasion d'un tournoi U10/U11 organisé par le Football Club Aurec.

Une nouvelle pelouse synthétique

En mars 2022, la Mairie a engagé des travaux sur le stade des Échaneaux. Propriété de la commune et régulièrement utilisée par les associations et écoles du territoire, la pelouse enherbée a été remplacée par une pelouse synthétique. En contrebas du terrain d'honneur, un terrain plus petit a été créé, servant de terrain d'entraînement et de compétition pour les plus jeunes.

Un entretien moins coûteux

Le choix s'est porté sur la pelouse synthétique pour résoudre l'humidité du

terrain en hiver et accentuer son utilisation pendant cette période. Le temps d'entretien du terrain synthétique est moindre (pas énergivore en eau), tout comme son coût d'entretien 2 fois moins élevé que celui d'une pelouse naturelle.



Une pelouse qui réussit !

À la mi-saison de son championnat (District 2, poule B), l'équipe seniors du Football Club Aurec pointe à la 1^{ère} place avec 21 points devant Saint-Pal-de-Mons (20 pts) et les Villettes (17 pts) !



L'évolution du terrain d'honneur du stade des Échaneaux

Avant la rénovation :



Après la rénovation :



Le sport comme vecteur de santé et d'éducation

Le 29 novembre 2022, en partenariat avec la Mairie d'Aurec-sur-Loire, le comité ailligérien de l'Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré (USEP) a réuni 177 élèves de l'école Le Pré Vert et de l'école des Villettes pour la Course des droits de l'enfant ! Sous une pluie fine, les élèves du CP au CM2 ont pratiqué des activités sportives et ludiques sur la pelouse du terrain d'honneur du stade des Échaneaux.



L'USEP, c'est quoi ?

Créée en 1939 et membre du Comité National et Olympique Français, l'USEP participe à une mission de service public visant l'éducation par le sport et la formation de citoyens sportifs éclairés.

VIE ÉCONOMIQUE

Les boutiques et les professions libérales installées en 2022



Votre élue :
Pauline Granger



Hermance Home
Magasin de décoration

Le 1^{er} mai 2022, Claire Tavernier a ouvert sa boutique de décoration, d'art de la table et de cadeaux de naissance.

Adresse : 54, avenue de Firminy
Téléphone : 04 77 39 50 05



Laura Violla / Ostéopathe

Le 11 juillet 2022, Laura Violla a ouvert son cabinet dans lequel elle mène une approche pluridisciplinaire.

Adresse : 13, rue du Monument
Téléphone : 06 73 17 48 25

Gaëlle Arnal / Infirmière Asalée

Depuis le 1^{er} septembre 2022, Gaëlle Arnal réalise de l'éducation thérapeutique en collaboration avec les médecins de la maison médicale.

Adresse : 13, rue du Monument



À Fleur de Lys
Fleuriste

Depuis le 10 septembre 2022, À Fleur de Lys propose de la vente de fleurs, roses, bouquets et compositions florales.

Adresse : place de l'Europe
Téléphone : 04 77 55 22 84



Le Yucca
Bar-restaurant

Le 17 septembre 2022, Hubert Rochetin a laissé la place à Émile Robin et Donovan Baldi, 2 amis d'enfance aurécois.

Adresse : place de l'Europe
Téléphone : 04 77 04 24 49



Chez Marianne
Bar PMU

Depuis le 10 novembre 2022, Hamid Sebane a ouvert le bar *Chez Marianne* : PMU, jeux à gratter, vente de journaux...

Adresse : 11, rue du Commerce
Téléphone : 06 95 08 62 78



Else Maréchalerie / Maréchal-ferrant

Depuis le 1^{er} octobre 2022, Else-Marine Viillard propose ses services pour parage et ferrage de chevaux, ânes et poneys.

Téléphone : 07 81 57 23 33



Elles viennent de s'installer !

En ce début d'année 2023, Aurec-sur-Loire accueille deux nouvelles boutiques qui viennent d'ouvrir leurs portes :

• Audio Solution

Centre de correction auditive
Aide auditive, conseils et test de l'audition

Adresse : 52, avenue de Firminy

• Opticien Q de Bouteilles

Boutique d'optique
Expert en lunetterie, choix de lunettes de vue et de soleil

Adresse : 12, rue du Commerce

À noter : l'Office de tourisme a déménagé au sein du château seigneurial depuis le 3 janvier.

MONDE ASSOCIATIF



Vos élus :

Joëlle Gomez
Laurent Rousset
Pauline Granger
Clotaire Domga Demgni
Alexandre Vergnon

Les commerçants aurécois s'unissent en association !



Depuis la rentrée de septembre 2022, une nouvelle association des commerçants a vu le jour à Aurec-sur-Loire pour la plus grande joie de la Municipalité qui souhaite accentuer son soutien concret aux commerces locaux.

Un but : redynamiser le commerce local

La nouvelle association souhaite recréer du lien entre les commerçants, les artisans et les clients aurécois dans l'objectif de redynamiser le commerce local. De nombreux projets sont déjà portés par l'association des commerçants qui compte près de 25 membres.

De nombreuses animations pour notre ville

Le 8 décembre 2022, les commerçants ont invité les enfants et leurs familles à redessiner la place de l'Europe avec des lumignons à l'occasion d'Aurec en lumières, une fête inédite dans notre commune ! Avant cela, toujours pour célébrer l'arrivée des fêtes de fin d'année, plusieurs vitrines ont été décorées de lutins, rennes et pères Noël ! Les décors ont été réalisés par Carole Couzet, talentueuse dessinatrice stéphanoise et habituée de la commune.

Pour les commerçants intéressés, le tarif de l'adhésion annuelle est de 30 euros par an. Vous souhaitez plus d'informations ? Contactez la présidente Magalie Masouyé (La Fine Réserve) au 06 59 41 56 55 ou à magalie.masouye@laposte.net

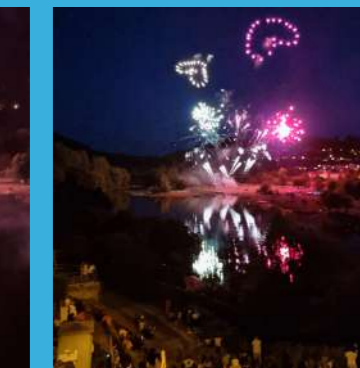


Aurec a aussi sa fête des lumières !

Le 8 décembre 2022, pour lancer comme il se doit les illuminations de Noël, l'association des commerçants aurécois a invité petits et grands à redessiner la place de l'Europe avec des lumignons ! Pour l'occasion, une dégustation de vin chaud et une visite des décorations de Noël avec le petit train étaient organisées.



Ça s'est aussi passé en 2022...



Le feu d'artifice du 14 juillet 2022



Les 50 ans du Basket Club Aurec du 9 au 11 septembre 2022



Le marché de Noël 26 et 27 novembre 2022



Le traîneau du père Noël 15 et 16 décembre 2022

FESTIVITÉS

Le carnaval a fait son retour le 15 avril !

Le Comité d'Animation Municipale et le Groupement d'Animation Locale Aurécois (GALA) vous ont donné rendez-vous le vendredi 15 avril pour déambuler, dans la bonne humeur, de la place des Hêtres à la MJC ! Retour en images sur cette belle tradition aurécoise.



Un grand merci pour votre participation !

La Mairie d'Aurec-sur-Loire remercie les écoles publiques et privées, l'association des parents d'élèves, l'Atelier des Mamans, le Relais Petite Enfance, l'école de musique Musica'LS, la MJC, la gendarmerie, le personnel et les élus municipaux pour leur participation au carnaval !

STREET ART

Le Festival de la Teinturerie met de la couleur !

En collaboration avec le tissu associatif local, la Mairie d'Aurec-sur-Loire a organisé la 3^e édition du Festival de la Teinturerie du 23 au 25 septembre 2022.

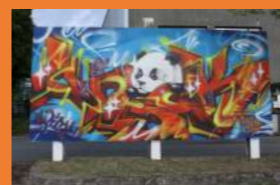
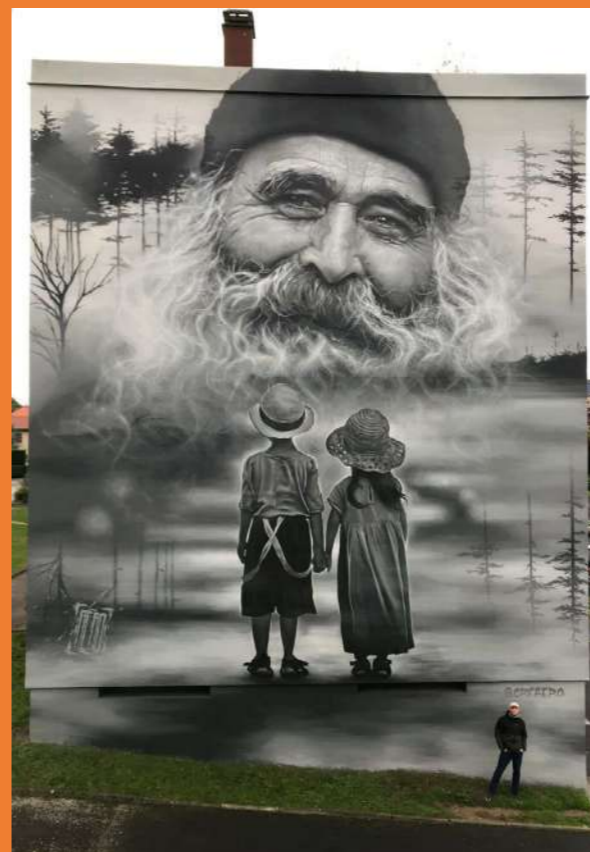
Durant cet événement culturel et artistique phare de la commune, 6 nouvelles fresques ont été réalisées : les bâtiments de l'OPAC « Les Tulipes » et « Les Roses » par *Dan 23* et *Aero* (avenue de Firminy), le bloc sanitaire de la base de loisirs par *Doudou'Style*, le futur jardin aqualudique par *Dege*, une pile du pont par *Ensemble Réel* et le triangle sous le pont par le collectif *Forez Colors*.

Cette édition était aussi l'occasion pour les associations qui font vivre l'ancien site industriel toute l'année de réaliser un panel d'initiations. Plusieurs artistes et collectif d'artistes locaux ont aussi exposé leurs œuvres. Et puisque l'art urbain ne se cantonne pas aux graffitis, les 2 000 visiteurs du week-end ont pu apprécier 3 spectacles de rue familiaux qui ont été, comme les fresques, très appréciés !

Rendez-vous les 30 septembre et 1^{er} octobre 2023 pour une nouvelle édition toute aussi colorée !



Les 6 fresques réalisées en 2022



SERVICES AU QUOTIDIEN

Un accueil adapté aux besoins d'aujourd'hui et de demain

Nouveaux arrivants, familles, personnes âgées... Pour répondre aux demandes de tous les Aurécois, l'accueil de la mairie se développe et se modernise. D'ici 2026, l'objectif est de répondre aux besoins toujours plus diversifiés des administrés.

Un accueil diversifié, modernisé...

L'accueil se diversifie grâce à la tenue de permanences physiques pour accompagner les Aurécois sur des demandes spécifiques : urbanisme, conciliation de justice, police municipale, conseil numérique, transport ou restauration scolaire. L'objectif est ainsi de spécialiser l'accueil avec des créneaux horaires plus nombreux.

En parallèle, pour répondre à la transition numérique, un accueil est possible à distance (24h/24, 7j/7) grâce à différents outils en ligne : Portail familles, dématérialisation des démarches d'urbanisme, pré-demande d'état civil (carte d'identité, passeport...) et réservation des salles.

... et mis en avant par la Préfecture !

L'accueil rayonne jusque dans le département puisque la Préfecture a mis en avant l'augmentation des titres officiels délivrés à Aurec-sur-Loire : 1 013 cartes nationales d'identité en 2022 contre 745 en 2021 (soit + 36 %) et 742 passeports en 2022 contre 200 en 2021 (soit + 271 %).



Marie Marliac, conciliatrice de justice



Tiphaine Vernet, instructrice des autorisations d'occupation des sols (ADS)

Une équipe polyvalente et formée

L'accueil a été renforcé par le recrutement récent de personnel aurécois, impliqué et connaissant la commune. L'équipe dédiée à l'accueil est régulièrement formée aux thématiques qu'elle traite au quotidien (urbanisme, élections, état civil, cimetière...).

Des projets en réflexion

L'équipe municipale travaille sur le développement des outils à distance (logiciel de rendez-vous en ligne, signalement citoyen sur l'application *Illiwap*...). En physique, un pré-accueil est envisagé pour mieux aiguiller les usagers. Un travail est aussi en cours sur la configuration des locaux pour permettre de recevoir avec plus de confidentialité.

Vos élus se tiennent à votre disposition pour vous recevoir individuellement selon les thématiques à aborder.

Les permanences gratuites en mairie

- **Transport scolaire** : prise de rendez-vous au 04 77 35 40 13 ou à mairie@mairie-aurec.fr
- **Restauration scolaire** : prise de rendez-vous au 04 77 75 83 55 ou à restaurationscolaire.aurec@gmail.com
- **Vice-présidente du Département Florence Teyssier** : prise de rendez-vous en mairie au 04 77 35 40 13

Urbanisme

Mercredi en journée
(9h-12h et 13h30-16h30)



Vous souhaitez faire construire ou réaliser des travaux chez vous (façade, clôture, menuiseries, toit...) ?

Ces travaux nécessitent une autorisation préalable et des démarches obligatoires doivent être menées avant de les entreprendre.

Prise de rendez-vous : 04 77 35 40 13

Depuis le 1^{er} janvier 2022, un usager peut déposer une demande de permis de construire, une déclaration préalable, un certificat d'urbanisme ou un permis de démolir en ligne.

Rendez-vous sur www.geopermis.fr

Conciliation de justice

Vendredi matin (9h-12h)

La conciliatrice de justice permet le règlement à l'amiable de différends. Elle instaure un dialogue entre les parties pour trouver la meilleure solution à leur litige, qu'elles soient des personnes ou des sociétés.

En cas de litige, vous pouvez saisir le conciliateur de justice avant d'intenter une action en justice.

Prise de rendez-vous : 04 77 35 40 13

Députée Isabelle Valentin

Le 2^e mardi du mois (10h-12h)

L'attachée parlementaire d'Isabelle Valentin, députée de la Haute-Loire, propose une permanence le 2^e mardi du mois en salle du Conseil Municipal.

Prise de rendez-vous : 04 71 59 02 64

Conseil numérique

Lundi après-midi (14h-16h30)
et vendredi après-midi (14h-16h30)

Le conseiller numérique accompagne les Aurécois peu ou mal à l'aise avec l'informatique à se familiariser avec ses usages quotidiens : prendre en main un équipement, connaître le vocabulaire, apprendre à gérer des courriels, naviguer sur internet en toute sécurité...

Cette aide permet de lutter contre l'isolement, faciliter l'accès à l'emploi ou favoriser l'autonomie dans les démarches administratives en ligne.

Prise de rendez-vous : 07 60 35 13 84
conseillersnumeriques@loire-semene.fr



SANTÉ PUBLIQUE

Défibrillateur : comment agir en cas d'arrêt cardiaque ?

Étape 1 : Reconnaître l'arrêt cardiaque

- Vous constatez une absence de réaction aux stimulations physiques et verbales.
- Vous constatez une absence de respiration.

Étape 2 : Donner l'alerte aux secours (15/18/112)

- Restez calme et donnez l'adresse précise de l'endroit où vous vous trouvez.
- Utilisez le mode haut-parleur ou main-libre de votre téléphone pour faire les gestes donnés par l'opérateur.
- Si vous êtes seul et sans moyen de communication, l'alerte doit être réalisée en priorité.

Étape 3 : Faire des compressions thoraciques

- Démarrez les compressions thoraciques aussi vite que possible, placez les mains au milieu de la poitrine.
- Appuyez vite et fort et permettez au thorax de se relâcher complètement entre chaque compression.
- Limitez les temps sans compressions thoraciques.

Une règle : alertez, massez et défibrillez !

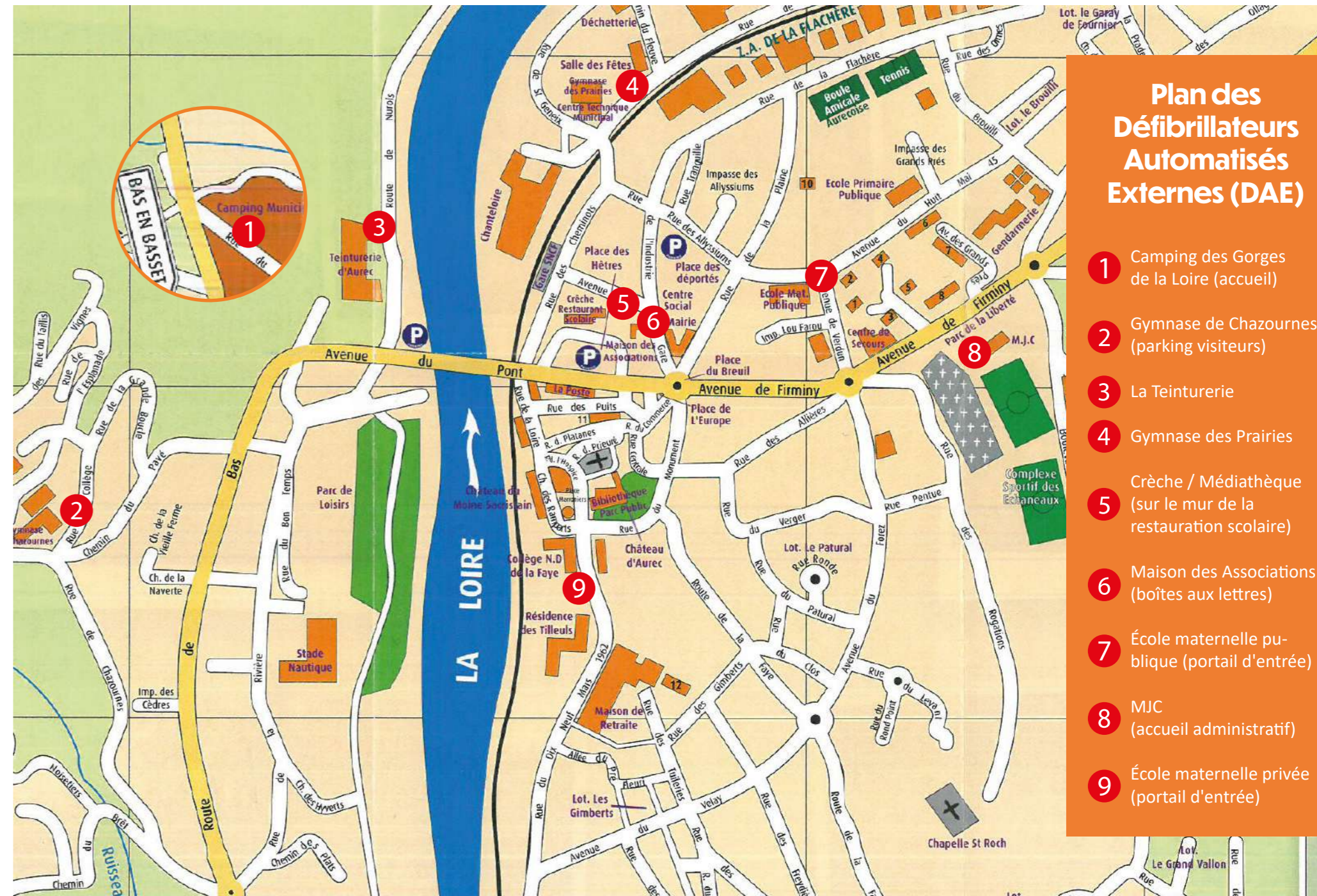
Numéros des secours

15 : SAMU
18 : Pompiers
112 : Numéro d'urgence européen unique



Étape 4 : Mettre en place le défibrillateur

- Placez les électrodes sur la poitrine nue de la personne.
- Suivez les indications vocales et/ou visuelles de l'appareil.
- Ne touchez pas la victime durant l'analyse du défibrillateur.
- Si l'appareil délivre un choc, reprenez sans attendre les compressions thoraciques après le choc.
- Si aucun choc n'est délivré et en l'absence de reprise de respiration, reprenez les compressions thoraciques.



Plan des Défibrillateurs Automatisés Externes (DAE)

- 1 Camping des Gorges de la Loire (accueil)
- 2 Gymnase de Chazournes (parking visiteurs)
- 3 La Teinturerie
- 4 Gymnase des Prairies
- 5 Crèche / Médiathèque (sur le mur de la restauration scolaire)
- 6 Maison des Associations (boîtes aux lettres)
- 7 École maternelle publique (portail d'entrée)
- 8 MJC (accueil administratif)
- 9 École maternelle privée (portail d'entrée)

Naissances 2021-2022

JUMAA Massa
Le 7 décembre 2021

HADAD Marwa
Le 15 décembre 2021

GASULLA Léo
Le 18 décembre 2021

PERRET Giovanni, Tony, Frédéric, Michel, Jocelyn
Le 9 janvier 2022

SEBAIHIA Lila
Le 30 janvier 2022

PERRET Annahy, Marie, Viviane, Rosario, Jeaninne
Le 3 février 2022

CELLE Maelya
Le 8 février 2022

ROBERT Alix
Le 10 février 2022

FERNANDEZ Elyo
Le 12 février 2022

TAVARES Rafael, Luis
Le 19 février 2022

CHARBONNIER Maëve
Le 21 février 2022

MESQUITA Anna, Flora
Le 27 février 2022

CHAOUAT Abby, Jacqueline, Isabelle
Le 5 mars 2022

PICARD Eloi, Martin, Christian
Le 7 mars 2022

ABBAS Maëlle, Rose
Le 10 mars 2022

MONTET Emma, Maria, Jeanine
Le 5 avril 2022

COURTOIS Mia
Le 14 avril 2022

COMMEAT Kate-Lyne
Le 19 avril 2022

ZEREGBE William, Koléty
Le 26 avril 2022

FRUCHART Eulalie, Emilie, Camille
Le 29 avril 2022

BAYLOT Luce, Adèle
Le 20 mai 2022

BARLET Livia, Charlie, Rose
Le 1^{er} juin 2022

AMARA Owen
Le 18 juin 2022

EXPERTON Oriane, Sylvie, Carole
Le 30 juin 2022

CHAUTARD Iana
Le 2 juillet 2022

GASSARD DOS-SANTOS Erwin, Quentin, Pépin
Le 6 juillet 2022

TUIVAI MONDAN Sialehaamo, Petelo, Fabrice
Le 9 juillet 2022

AUGUSTO MOLLE Romy, Maria
Le 12 juillet 2022

MICHEL Allan
Le 25 juillet 2022

VERICEL Ana, Jaële, Alba
Le 26 juillet 2022

FOURNAND Eden
Le 28 juillet 2022

YAMAN Ilyas, Murat
Le 28 juillet 2022

BELACHOUI Kassim, Franck
Le 30 juillet 2022

JACQUIOT Louis, Jean, Dominique
Le 5 août 2022

BERGERON Eva, Océane
Le 21 août 2022

ROGUES Mélodie, Kim, Julie
Le 22 août 2022

PEYROT Juliann
Le 28 août 2022

ELMOURABIT Naïla, Aïcha
Le 29 août 2022

BADEL Elias, Alain
Le 1^{er} septembre 2022

BERTIN Léana, Isabelle, Claudine
Le 1^{er} septembre 2022

BOYET Mylia, Angela, Jacky
Le 10 septembre 2022

GAILLAUD Sara
Le 4 octobre 2022

DEFOUR Nino, Juan
Le 14 octobre 2022

SABY SIMON Roxanne, Maëva, Anaïs
Le 14 octobre 2022

COMTE Ezio
Le 15 octobre 2022

BOUCHARD Lou, Fanny, Rose
Le 27 octobre 2022

DMYTERTSCHUK Alba
Le 5 novembre 2022

Mariages 2021-2022

GARNIER Nicolas & GRANGER Elodie
Le 11 décembre 2021

PRAS Ghislaine & NASTASI Salvatore
Le 19 février 2022

LHOTELLIER Sylvie & RODRIGUEZ Rafaël
Le 9 avril 2022

JOURGET Alexia & COMBIER Christian
Le 14 mai 2022

MOULIN Gaëlle & MIZZI Matthieu
Le 18 juin 2022

FORESTIER Elise & VICTOIRE Jean-Baptiste
Le 25 juin 2022

BENEYTON Corinne & STENGER Laurent
Le 25 juin 2022

DEMARS Adeline & SANOUILLET Christopher
Le 25 juin 2022

MUNOZ Mélanie & GUICHARD Vincent
Le 27 août 2022

THOMAS Nathalie & MALLARD Christian
Le 27 août 2022

HILLAIRE Françoise & MAISONNY Bertrand
Le 3 septembre 2022

TIOQUE Eva & BEURIER Laurent
Le 3 septembre 2022

FOURNIER Joëlle & CHARIAULT Patrick
Le 3 septembre 2022

MEYER Véronique & LE LEVRIER Fabien
Le 10 septembre 2022

GIMENO Alexandrine & BERNARD Jérôme
Le 8 octobre 2022

SIMAO Valérie & ARMISSOGLIO Dominique
Le 15 octobre 2022

CASSAZ Marie & COLOMBET Thibaud
Le 29 octobre 2022

PAVLOVA Svetlana & FOUILLOUX Morgan
Le 19 novembre 2022

Décès 2021-2022

MEYNARD Claudette, Thérèse veuve CHAUVÉ
Le 8 décembre 2021 à Saint-Étienne

MALLET Daniel
Le 12 décembre 2021 à Firminy

ROUSSEAU Bernard, André
Le 13 décembre 2021 au Chambon-Feugerolles

GRANGER Gérard, Régis, Marie
Le 15 décembre 2021 au Puy-en-Velay

SABATIER Marie, Thérèse, Josette, Marguerite
Le 17 décembre 2021 à Aurec-sur-Loire

GEREY Jean, Paul, Marie
Le 23 décembre 2021 à Aurec-sur-Loire

COLOMBIER Daniel, Pierre
Le 27 décembre 2021 à Aurec-sur-Loire

COGNET Henri, Marie, Louis
Le 29 décembre 2021 à Aurec-sur-Loire

RIOCREUX Claudette, Josette
veuve BOUCHET
Le 30 décembre 2021 à Aurec-sur-Loire

DIDIER Ginette, Elise, Jeannine
Le 31 décembre 2021 à Aurec-sur-Loire

FAURE Jean, Albert
Le 1^{er} janvier 2022 à Saint-Étienne

DEVUN Michèle, Monique, Paulette
épouse BONCHE
Le 5 janvier 2022 à Saint-Priest-en-Jarez

ROCHE Suzanne, Paulette, Monique
épouse SOTTY
Le 9 janvier 2022 à Aurec-sur-Loire

LACOURBA Gilberte, Françoise veuve GAWEL
Le 28 janvier 2022 à Saint-Étienne

TOLEDO Antoine, Manuel
Le 4 février 2022 à Saint-Priest-en-Jarez

JOUBERT Vincent, Jean, Marie, Félix
Le 6 février 2022 à Firminy

CHIRON Jean, François
Le 10 février 2022 à Firminy

BERTHET Odette, Catherine, Philippine
Le 12 février 2022 à Aurec-sur-Loire

ROUSSEL Anne, Marie, Marguerite, Eugénie
veuve BÔNE
Le 16 février 2022 à Firminy

GARNIER Jean, Baptiste, Marius
Le 18 février 2022 à Firminy

BERTHET Alice, Jeanne, Marinette
veuve MAISONNY
Le 20 février 2022 à Aurec-sur-Loire

BEAUDOING Paule, Marie veuve BRUN
Le 24 février 2022 à Aurec-sur-Loire

PEYRACHE Thérèse, Joséphine, Régine
veuve DEVILLE
Le 24 février 2022 à Saint-Priest-en-Jarez

JALLAT Jean Henri
Le 26 février 2022 à Firminy

BOUTABA Djemaa veuve HACINI
Le 1^{er} mars 2022 à Saint-Étienne

BEAL Rose, Jeanne, Baptistine
Le 3 mars 2022 à Aurec-sur-Loire

ROYET Antoine, Joseph, Lucien
Le 3 mars 2022 à Saint-Étienne

GUYENOT Christiane, Yvonne
Le 10 mars 2022 à Saint-Étienne

VACHER Francine, Jeannine
veuve MIRAMAND
Le 14 mars 2022 à Firminy

BEAUREGARD Léonard, René
Le 15 mars 2022 à Aurec-sur-Loire

PORTE Marc, Jean
Le 16 mars 2022 à Aurec-sur-Loire

MAGNET Jean, René
Le 19 mars 2022 à Firminy

MARCONNET Marie, Florence veuve LINDER
Le 19 mars 2022 à Firminy

BARRADON Marie, Sylvie veuve BARDEL
Le 21 mars 2022 à Aurec-sur-Loire

MAUFRAY Hélène, Joséphine veuve BARDEL
Le 21 mars 2022 à Aurec-sur-Loire

ROYET Nadia
Le 24 mars 2022 à Aurec-sur-Loire

VIALLOM Michel, Laurent, Auguste
Le 25 mars 2022 à Aurec-sur-Loire

BRUNON Jean-Jacques, Marc, Gaëtan
Le 26 mars 2022 à Firminy

FOURNIER Jean-Pierre
Le 28 mars 2022 à Aurec-sur-Loire

CALEYRON Robert, Jacques, Charles
Le 14 avril 2022 à Firminy

DEVUN Michel, Guillaume
Le 14 avril 2022 à Firminy

HOSTIN Pierre, Marie, Patrick
Le 14 avril 2022 à Firminy

CAUTY Jeannine, Michelle
Le 15 avril 2022 à Aurec-sur-Loire

CORBINEAU Jean-Louis
Le 16 avril 2022 à Firminy

PETIOT Jeannine, Victorine épouse VIVIAND
Le 19 avril 2022 à Aurec-sur-Loire

CROS Fleuri, Claudius
Le 24 avril 2022 à Firminy

VALOUR Bernard, Joannès
Le 28 avril 2022 à Saint-Priest-en-Jarez

MILLARD Marthe, Louise, Joséphine
veuve FAY
Le 5 mai 2022 à Aurec-sur-Loire

BOUTHERON Jean, Gabriel
Le 19 mai 2022 à Firminy

PASSARELLI Béatrice épouse AMATO
Le 25 mai 2022 à Aurec-sur-Loire

ANTOINE André, Robert, Charles
Le 8 juin 2022 à Aurec-sur-Loire

DURAND Marie-Paule veuve MOLINE
Le 26 juin 2022 à Firminy

DREVET Laurent, Jean, Claude
Le 3 juillet 2022 à Saint-Étienne

BESSON André, Joseph
Le 4 juillet 2022 à Aurec-sur-Loire

CHIROUSSEL Josette, Clotilde, Félicie
veuve VERGARI
Le 14 juillet 2022 à Aurec-sur-Loire

DUFAUD Hortense, Agathe, Alphonsine
veuve BERAUD
Le 18 juillet 2022 à Firminy

NEEL Jean, Joseph
Le 22 juillet 2022 à Aurec-sur-Loire

CHARRA Pierre, Auguste, Régis
Le 5 août 2022 à Saint-Priest-en-Jarez

BREYSSE Josette, Jeanne, Augustine
Le 22 août 2022 à Aurec-sur-Loire

FOURNEL Frédérique
Le 3 septembre 2022 à Firminy

GENEVOIS Marcelle veuve SAROT
Le 4 septembre 2022 à Aurec-sur-Loire

EYRAUD Georgette
Le 14 septembre 2022 à Saint-Didier-en-Velay

PIACENTINI Christine, Renée
Le 4 octobre 2022 à Saint-Étienne

ROUSSEL Paul, Clément, Louis
Le 4 octobre 2022 à Saint-Priest-en-Jarez

VALEYRE Roger, François
Le 10 octobre 2022 à Firminy

MAZET Andréa, Jeannine veuve EXBRAYAT
Le 15 octobre 2022 à Firminy

ROCA Mercedes, Marie, Maxime
épouse PETIOT
Le 17 octobre 2022 à Saint-Priest-en-Jarez

RIBEYRON Gilbert
Le 20 octobre 2022 à Saint-Priest-en-Jarez

DUPIN Jean-Claude
Le 24 octobre 2022 à Aurec-sur-Loire

BASTIDE Jean-Marie
Le 25 octobre 2022 à Aurec-sur-Loire

MOURIER Marie, Gabrielle veuve ODOUARD
Le 28 octobre 2022 à Firminy

COLLOMB Andrée, Lisette, France
veuve VINSON
Le 6 novembre 2022 à Aurec-sur-Loire

Bon à savoir

Les personnes inscrites sur le registre des décès résident à Aurec-sur-Loire. Cependant, les avis de décès des administrés hospitalisés sur une longue durée ne sont pas transmis au service état civil de la commune. Merci pour votre compréhension.

EXPRESSION LIBRE DES LISTES



Chères Aurécoises, chers Aurécois,

Nous voilà déjà à la troisième année du nouveau mandat que vous nous avez confié en 2020.

Pour le vivre au quotidien comme vous, les temps chahutés que nous traversons tous depuis 3 ans (Covid-19, guerre aux portes de l'Europe et leurs conséquences) ne facilitent pas la tâche de chacun, bien au contraire.

La gestion rigoureuse que nous menons pour Aurec-sur-Loire depuis de nombreuses années nous permet aujourd'hui de pouvoir faire face à ces nombreux imprévus et à leurs conséquences notamment financières, sans trop bouleverser l'équilibre de notre budget de fonctionnement, mais pas sans efforts au quotidien pour identifier de nouvelles sources d'optimisation ou d'économies substantielles.

Dans ce contexte fortement perturbé :

- **Notre volonté** de ne pas modifier les taux d'impositions communaux reste inchangée.
- **Nos engagements** pour l'éducation et la jeunesse se concrétisent : renouvellement des équipements sportifs (tennis extérieurs, terrain de foot synthétique, piste de course et terrain intermédiaire) ; Préparation du projet de requalification de la MJC, de la salle d'escalade indoor et du parc aquatique avec la Communauté de Communes ; Prise en charge sur le budget communal de plus de 50 % des hausses de tarifs subies pour la restauration collective...
- **Notre politique d'accompagnement** économique permettra prochainement l'installation d'une pépinière d'entreprises (rue de la Flachère) et d'espaces de coworking (château seigneurial) ; Elle permet déjà, à travers l'achat de locaux commerciaux lors de cessions, d'accompagner l'implantation de nouveaux services et commerces (fleuriste, pharmacie, professions médicales et paramédicales...), ou le maintien et le développement de ceux existants sur la commune à travers les Auro, notre monnaie locale de fin d'année.
- **Notre action sociale**, aussi confidentielle qu'essentielle, est aujourd'hui encore plus importante qu'hier et le rôle de soutien du CCAS ne cesse de croître.

Si l'après-Covid-19 a semble-t-il modifié nos rapports aux autres, la vie a repris de belle manière en 2022 avec le retour des manifestations, pour le bonheur de tous. Quelle joie de revoir le carnaval dans les rues aurécoises, les nombreuses manifestations sportives, le Festival de la Teinturerie ou encore le traditionnel marché de Noël ! Comme vous le savez, nous attachons une importance particulière à l'accompagnement des nombreuses associations aurécoises qui contribuent grandement au dynamisme de la commune et à son attractivité.

Cette nouvelle année ne s'annonce pas forcément comme celle du siècle. En 2023, l'opposition d'AGVT continuera ses critiques négatives habituelles et de vouloir s'approprier les fruits de notre travail. L'histoire récente nous incite à vous inviter à l'optimisme plutôt qu'à la grogne.

En 2023, nous vous convions à participer encore, à nouveau et toujours plus à la vie de notre commune au travers des nombreux atouts d'Aurec-sur-Loire que nous tâchons de valoriser par notre action : son cadre de vie exceptionnel, ses commerces, ses équipements, ses associations, ses manifestations...

Nous vous souhaitons, bien sûr, une nouvelle année pleine de santé, de joie et de bonheur pour vous et vos proches.

Contact :
ensemblepourlavenirdaurec43@gmail.com
Facebook : Ensemble pour l'avenir d'Aurec



Chers Aurécoises et Aurécois,
Nous vous présentons nos vœux les plus sincères de bonne et heureuse année 2023. Qu'elle vous apporte personnellement, mais aussi à toute votre famille, vos proches et amis, santé, bonheur, joie, prospérité et pleine réussite dans chacun de vos projets.

L'imprimé « L'expression Libre » de juillet dernier ne vous ayant pas été distribué par la mairie, nous reprenons les grandes lignes de notre texte pour vous permettre d'en prendre connaissance :

On ne peut que remercier Monsieur le Maire de prendre soin de vous consulter pour les grands projets d'aménagement de la commune (Lidl, MJC, Halle couverte, Bien vieillir, ...). On apprécie que vous soyez associés à l'avenir de la commune.

Vous consulter, c'était une des grandes lignes de notre programme, celle d'une « nouvelle gouvernance ». Nous l'avions d'ailleurs longuement présentée lors de notre réunion publique. Et au vu de l'accueil, de l'engouement que vous aviez manifesté, nous restons convaincus que c'est l'avenir de notre système démocratique. Ceci dit, pour nous, cela ne se limitait pas à des consultations via des mini questionnaires sur les réseaux sociaux. Car ce principe consultatif restrictif écarte toutes celles et ceux qui n'ont pas accès à ces services de communication et nous le regrettons. Nous proposons que le principe du questionnaire papier, distribué dans les boîtes aux lettres, soit instauré. Par exemple joindre sa distribution à celle de « L'Aurécois » (le nouveau magazine local) serait peu onéreux et surtout cela permettrait à tous d'être informés et de laisser à chacun la possibilité de choisir le support de réponse qui lui convient.

La halle couverte. Là aussi nous sommes très heureux pour vous de ce projet qui s'inscrivait déjà dans notre programme électoral depuis Mars 2014. Comment cette halle va-t-elle s'intégrer dans le projet global de redynamisation du centre bourg ? Et que deviendra le bourg médiéval avec son château refait à plus de 4 millions d'euros ?

Également dans notre programme de 2014, nous développons le projet d'un pôle médical. Là encore idée reprise par la majorité avec la création de la maison médicale en 2019. Lors de sa première présentation au conseil municipal nous avions émis des réserves sur le dimensionnement et son lieu d'implantation.

Aujourd'hui constat est fait, qu'avec moins de 3 ans d'existence, elle est déjà obsolète. Construite à l'économie et peu fonctionnelle, elle pose des problèmes de confidentialité. De plus, elle ne peut accueillir de nouveaux praticiens alors que la commune se développe. On note également un manque de stationnements évident que nous avons souligné dès le début.

Il est également regrettable de ne pas avoir des compétences médicales et paramédicales plus élargies pour une prise en charge globale du patient. En l'état, on ne peut même pas imaginer la création d'un « cabinet-partagé » pour des spécialistes et d'un service de consultations d'urgence comme à Dunières par exemple.

Il est déjà temps de réfléchir à une nouvelle structure, avec une mise en place à moyen terme. Gageons que la majorité nous écoute, encore.

Quant aux fresques absentes des propositions de campagne que peut-on en dire ? A propos de celles peintes en octobre de l'année dernière (la girafe, le pêcheur, etc...) pour un budget de 24.000 euros, elles nous avaient semblé onéreuses et peu appropriées. Les nouvelles fresques sur les bâtiments de l'OPAC apparues dernièrement sont dans la même veine quant à leur choix et leurs financements. Opaque ! Les retours de la population ne sont pas élogieux !

A propos de l'eau et l'assainissement, à travers la Communauté de Communes, il faudrait redoubler d'efforts en investissant pour l'avenir et l'environnement. A titre d'exemple l'eau potable perdue dans le réseau communal pour 2021 représente 23% de la production, soit un peu plus de 75.000 M3. Aurec est le plus mauvais élève de la Communauté de Communes à ce sujet. Nous craignons que si les conditions climatiques et hydrologiques ne s'améliorent pas nous risquions des restrictions toujours plus contraignantes.

Revenons sur le slogan de la campagne de la majorité conduite par M. Vial en 2014 : « C'est le temps des jardiniers, pas des bâtisseurs ... » Qu'il nous semble bien loin le temps où ces propos sous entendaient le respect de l'écrin de verdure de la commune avec ces espaces verts et la limitation de nouvelles constructions.

Aujourd'hui, les constructions fleurissent : réalisations privées (Lidl, Rue de la Flachère, Rue du 19 Mars, Rue de La Faye, ...), les projets de l'OPAC (Les Echaneaux, la Gare, la Grande Terre, ...), Place de la Fontaine (bâtiment commercial annoncé). Des projets qui imposent vis-à-vis et contraintes au voisinage proche. Ainsi, la bétonisation du bourg s'intensifie avec la perte progressive du caractère « petite ville de demain ».

Entre promesses non tenues (le temps des jardiniers) et programmes cachés (Lidl) c'est une vision, une gestion de l'avenir qui n'est pas la nôtre. Soyons fiers d'Aurec !

Très chers Aurécois,

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une excellente année 2023.

Que cette nouvelle année vous apporte de grands bonheurs, qu'elle soit pleine de paix, de sérénité, et de bonne santé ! Comme disait Saint Luc : « Il y a plus de bonheur à donner qu'à recevoir. »

Soyez assurés que dans l'exercice de notre mandature de conseillères municipales, solidarité, bienveillance et pugnacité sont et resteront notre force au quotidien et toujours avec respect et désintéressement.

Nous restons à votre disposition, si vous souhaitez échanger avec nous, n'hésitez à déposer une lettre en mairie à notre attention.

Prenez bien soin de vous et de vos proches.

Josiane Janisset et Christelle Raspilaire

AUREC-SUR-LOIRE EN PHOTOS...



Claude Vial
Maire d'Aurec-sur-Loire
et l'équipe municipale
vous présentent
leurs meilleurs vœux
pour cette année

2023



Invitation : Claude Vial et son équipe municipale vous convient
à la présentation des vœux le **vendredi 20 janvier à 18h30** à la salle des fêtes.

JANVIER 2023

Directeur de publication : Claude Vial
Rédaction et conception : Service Communication
Photographies : Claude Vial, équipe municipale, André Rikel, SICTOM Velay-Pilat,
pompiers d'Aurec-sur-Loire, Basket Club Aurec, Aqua Pro Urba et www.pixabay.com
Impression : Déposé par Éole sur du papier respectant la gestion durable
des forêts avec des encres végétales sans diluants pétroliers
Distribution : Coup de Pouce à l'Emploi





*« Je ne sais où va mon chemin
mais je marche mieux quand
ma main serre la tienne »*

Alfred de Musset

Numéros d'urgence :

Gendarmerie : 04 77 35 40 59 / 17

Police municipale : 04 77 35 40 13 / 17

Sapeurs-pompiers : 04 77 35 23 79 / 18

SAMU : 15

Appel d'urgence européen : 112

AUREC
SUR
LOIRE

Mairie d'Aurec-sur-Loire

Place du Breuil

04 77 35 40 13

mairie@mairie-aurec.fr

Facebook : Mairie d'Aurec sur Loire

Instagram : @mairie.aurecsurloire

Illiwap : Mairie d'Aurec-sur-Loire (@43110)